

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 JANVIER

LES CHAMBRES

Ceux qui se berçaient de voir l'accord le plus parfait régner entre les majorités républicaines des deux Chambres ont vu leurs illusions s'évanouir.

Le conflit a éclaté, à la veille du nouvel an, entre le Sénat qui a rétabli les droits de 24 francs et de 18 francs sur les pétroles, et la Chambre qui les avait réduits.

Le gouvernement ne paraît point enchanté de ces étrennes parlementaires.

Comment trancher le différend? Notez que le gouvernement battu par la Chambre sur le tarif de l'éclairage des pauvres, sort victorieux avec le concours de la majorité sénatoriale.

Aussi se trouvait-il embarrassé pour se présenter devant la Chambre, les mains chargées de ces étrennes « brillantes » que le Sénat lui a généreusement octroyées.

Le Sénat a continué pendant ce temps-là la discussion du budget.

Celui des cultes a été voté, après une éloquente protestation de M. Lucien Brun contre la suspension de traitements ecclésiastiques dont il frappe arbitrairement curés et vicaires attachés au ministère paroissial. L'honorable sénateur a contesté énergiquement la légalité de ce prétendu droit que s'arroge le gouvernement de la République.

M. de Carné a demandé au ministre des cultes si, en présence de l'insuffisance des crédits affectés aux secours pour églises et presbytères, il ne conviendrait pas de proposer une augmentation. M. Fallières a promis qu'il tiendrait compte de cette observation pour le prochain budget. Quel bon billet!....

Les étrennes sénatoriales données au minis-

tere lui ont été fatales. En effet, après un ardent débat sur les droits des pétroles tels que le Sénat les avait votés, malgré l'accord du gouvernement et de la commission, en dépit de l'intervention de M. Méline et de M. Jules Roche qui a presque posé la question de confiance en ce qui le concernait personnellement, la Chambre a repoussé par 261 voix contre 247, d'après un rigoureux pointage, les droits votés par le Sénat.

Voici donc le conflit à l'état aigu. Que va faire le gouvernement? Reporter la loi des donnes au Sénat? Et si celui-ci maintient les droits?

Jolie fin d'année pour le Parlement et pour le ministère plus spécialement!

Il reste une tactique qui réussit parfois et qui permettrait au gouvernement de sortir de l'impasse au fond de laquelle il se trouve acculé et aux Chambres de se séparer pour trois ou quatre jours, ce serait de trouver une transaction.... C'est ce que les ministériels vont tenter. Leur dernière cartouche, quoi!

Une transaction proposée par M. Boudenoot donne lieu à un pointage.

La dernière cartouche aurait-elle ratée?

Le Comte de Paris et M^r Freppel

M. le comte d'Haussonville a reçu de Monsieur le Comte de Paris la lettre suivante :

Mon cher Monsieur d'Haussonville,

Je reçois avec une douloureuse émotion la nouvelle de la mort de l'Évêque d'Angers et je m'adresse à vous pour vous prier de faire parvenir aux personnes qui lui tiennent de plus près l'expression de ma profonde et bien sincère sympathie.

L'Ésiscopat français perd en lui un de ses membres les plus éminents, la Religion un de ses plus intrépides défenseurs. Comme député,

sa mort laisse dans les rangs du parti monarchique un vide irréparable.

Il savait que les grands intérêts religieux de la France ne trouveront jamais une garantie sérieuse sous la République, qu'une réconciliation ne sera jamais sincère et que même au cas où les catholiques arriveraient au pouvoir sous ce régime, ils demeureraient toujours exposés à l'un de ces revirements électoraux qui font perdre aux partis les fruits de leurs victoires.

Il avait foi dans l'avenir de notre cause, parce qu'il avait confiance dans les principes qu'elle fera prévaloir et, j'ai le droit de le dire, dans la personne de son chef. De cette foi et de cette confiance, j'ai recueilli des témoignages qui ont toujours été pour moi un soutien et un encouragement dans l'accomplissement de ma tâche.

Le développement des sentiments religieux dans nos sociétés modernes peut seul contenir ou apaiser les passions ardentes qui menacent de les bouleverser. Pour travailler à ce développement et remplir sa divine mission, l'Église a besoin, d'une part, de jouir de cette vraie liberté dont les monarchistes peuvent se glorifier d'avoir été les défenseurs toujours fidèles, quoique parfois méconnus, et, d'autre part, de trouver dans le pouvoir politique les égards, la sympathie et le concours loyal qu'inspire une juste appréciation du rôle de chacun.

M^r Freppel avait compris qu'à la France chrétienne il faut la Monarchie Nationale. Et il savait bien que la Monarchie donnera aux catholiques une garantie efficace contre le maintien ou le retour des lois qui les oppriment, à notre admirable clergé aide et protection contre les persécutions d'une secte acharnée.

Dieu merci, ses traditions et ses enseignements ne seront pas perdus, et sa vigoureuse éloquence portera encore des fruits longtemps après qu'elle aura cessé de retentir du haut de la chaire ou de la tribune.

Je saisis cette occasion pour vous prier de me croire

Votre bien affectionné,

PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

Lisbonne, ce 25 décembre 1891.

Le journal le *Matin* a publié, dans son numéro de mercredi, un long article où l'inexactitude le dispute à l'in vraisemblance, sur l'organisation et les ressources financières du parti monarchique en France. La conclusion de l'article est que ces ressources sont épuisées et cette organisation prête à disparaître. Nous ne nous arrêterons pas à toutes les assertions fantaisistes du *Matin* pour y répondre point par point. Mais il en est une à laquelle nous opposons une contradiction formelle. L'organisation politique créée, en France, par Mgr le Comte de Paris n'est pas prête à disparaître, faute de ressources financières. Elle continuera à subsister comme par le passé.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 30 décembre 1891.

Le marché des rentes françaises reste très soutenu relativement à la faiblesse des fonds étrangers. La fermeté du 3 0/0 ancien se maintient malgré les réalisations à la veille d'un jour de fête, à 94.95. Le nouveau 3 0/0 dont le coupon se détachera samedi est très ferme à 95 fr. Le 4 1/2 vaut 105.20.

Le resserrement de l'argent signalé à Londres n'est pas de nature à relever les fonds étrangers. L'Extérieur est en nouvelle réaction à 84 3/8. L'Italien dont le coupon est proche, cote 91.70. Le 3 0/0 Portugais est à 32 1/16. Le ministre des finances a donné l'assurance à la Chambre des Pairs que l'équilibre du budget serait réalisé grâce à des économies et à un recouvrement plus sévère des impôts. Les fonds Russes accusent des tendances plus faibles; on s'attend à des livraisons de Russe nouveau qui cote 78 3/8.

Les sociétés de crédit résistent bien à quelques réalisations d'acheteurs devantant l'heure de la liquidation des valeurs que les fêtes ajournent à lundi. Le Crédit Foncier reste à 1238 ;

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

En février, il y eut comme un mieux dans l'état de la malade, et la pauvre Gaétane se reprit à espérer.

Mais à mesure que le printemps se préparait à paraître, Mikaëla s'affaiblit davantage : ses assoupissements étaient plus prolongés et plus fréquents, sa voix n'était plus qu'un souffle ; mais, même au plus fort des crises, elle conservait son inaltérable douceur et sa sérénité. Dans son sommeil, elle avait le sourire d'un enfant qui dort ; dans les instants de répit que lui laissaient la toux et la fièvre, elle réunissait le peu de vigueur qui lui restait pour encourager Gaétane, pour remercier la bonne Antoinette et pour prier Dieu tout bas de leur donner du courage.

En mars, Mlles de Saint-Maur reçurent une visite à laquelle elles ne s'attendaient guère : M. Merklin, leur tuteur, prit fantaisie de faire un tour dans le Jura.

Il avait à voir un ami à Dijon, et poussa jusqu'à Dôle ; peu ravi de l'aspect de la petite ville jurassienne endormie dans son ennui, il loua un cabriolet et se fit conduire à la maison sans fenêtres.

Il frissonna en traversant le jardinet gelé, où Méphisto, tristement allongé sous un pâle rayon de soleil voilé, paraissait songer mélancoliquement.

— Voulez-vous les voir ? demanda brusquement Mme Antoinette, qui gardait rancune au tuteur indifférent.

— Qu'en pensez-vous, puisque je viens pour cela ? répondit-il aimablement.

Mais il changea de ton et de couleur devant le tableau qui s'offrait à sa vue.

Mikaëla, seulement vêtue d'un ample peignoir de flanelle qui dessinait les contours amaigris de son corps presque diaphane, était assoupie sur son lit ; ses mains, transparentes de blancheur, où le relief des veines accusait la fièvre, tenaient encore le chapelet immobilisé dans les doigts. On eût pu la croire morte, sans le sifflement terrible des poumons et sans la tache ardente qui rougissait sa pâleur aux pommettes.

Assise au chevet du lit, semblable à une sta-

tuë et presque aussi blanche que sa sœur, Gaétane essayait de prier.

A l'entrée de M. Merklin, elle se leva sans bruit, comme mue par un ressort, et, d'un geste impitoyable, elle lui montra la malade.

— Une simple bronchite, n'est-ce pas ? dit-elle avec une ironie amère en se rapprochant de lui et lui serrant le bras avec force.

Elle l'eût broyé si elle l'eût pu ; ses lèvres étaient crispées par la colère.

Il demeurait atterré, les larmes aux yeux. Gaétane reprit sa place au chevet du lit sans plus s'occuper du visiteur, et elle ne desserra plus les dents.

Mikaëla s'éveilla, aperçut M. Merklin, lui sourit et lui tendit sa petite main brûlante.

Le pauvre homme voulut parler, mais les mots s'étrauglaient dans sa gorge ; sans la crainte de l'effrayer, il se serait mis à genoux pour lui demander pardon.

En se retirant, il se croisa avec le docteur et l'attendit à la sortie.

Il l'interrogea avidement.

— Qui, c'est fâcheux, c'est fâcheux, répondit le médecin ; une si charmante enfant ! Je n'ai pu enrayer le mal, tous mes efforts ont été vains, le climat est trop dur dans nos monta-

gnes. Ah ! si elle avait pu passer l'hiver dans un pays chaud, c'eût été autre chose. Mon cher Monsieur, le proverbe « Plaie d'argent n'est pas mortelle » n'a pas toujours raison ; en voici un exemple.

M. Merklin était accablé ; hélas ! ses remords étaient trop tardifs.

Il remit à Mme Antoinette une somme assez ronde relativement à celle que recevaient chaque mois les habitantes de la maison sans fenêtres ; la pauvre femme soupira en serrant cet or dans le petit coffre destiné aux économies du ménage.

— Si c'était arrivé seulement une saison plus tôt ! murmura-t-elle. A présent, à quoi bon ? l'enfant ne mange plus et le docteur n'ordonne plus de médicaments. Quant à quitter le Jura, il n'y faut pas songer. On ne traîne pas une mourante en voyage !

« Je reviendrai, » avait dit M. Merklin ; il fit mieux, jugeant que sa présence n'était pas absolument agréable à Gaétane et à la vieille gouvernante : il finit par découvrir le lieu de résidence de M. et de Mme de Murière et leur télégraphia l'état des choses.

Désolés du contre-temps qui leur avait laissé ignorer ce malheur et les avait empêchés de

la Banque de Paris à 705 ; le Crédit Lyonnais à 795 ; la Société Générale à 475, la Banque d'Escompte à 401. Le Comptoir d'Escompte reste délaissé à 521 fr.

L'action Immeubles de France vaut 467.50. Dans le courant de janvier, le Comptoir des Fonds Nationaux doit présenter au public l'affaire du canal de Toulouse, administrativement appelé Canal de Lalande destiné à irriguer plusieurs communes de la région.

Le Crédit foncier de Tunisie accuse un chiffre de prêts autorisés de 2,882,000 fr. depuis le 1^{er} janvier.

Les Chemins Economiques valent 404 fr.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Un temps magnifique a favorisé le premier jour de l'an. Aussi partout des promeneurs heureux de respirer un air pur après la période humide qui faisait presque regretter le beau froid — un peu trop vif, il est vrai — qui l'a précédée. Les soucis semblaient avoir fait trêve ; ces promeneurs s'abordaient le sourire sur les lèvres, et à ce cordial accueil on pouvait juger que les souhaits de bonheur et de prospérité partaient de cœurs vraiment amis. Dieu veuille que tous ces vœux soient exaucés !

Par contre, les visites officielles étaient rares. Cet usage semble se perdre. Il est vrai qu'à Saumur, cette année, il n'y a eu que M. le Général qui ait ouvert ses salons à tous les citoyens, fonctionnaires, qui sont allés lui porter l'expression de leurs vœux.

Parmi les nominations qui viennent d'avoir lieu dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion du 1^{er} janvier, nous remarquons, comme chevalier, celle de M. Carbonnel de de Canisy, chef d'escadrons de cavalerie, instructeur en chef d'équitation à l'École d'application de cavalerie ; 22 ans de services, 4 campagnes.

Ont obtenu la médaille militaire :

M. Veber, brigadier de cavaliers de manège à l'École d'application de cavalerie ; 49 ans de services.

M. Jean Lavault, gendarme à Montreuil-Bellay ; 25 ans de services, 1 campagne.

Les douze sous-officiers élèves-officiers de l'École d'application de cavalerie dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant et affectés aux régiments dont la désignation suit :

M. de Bigot, du 1^{er} régiment de chasseurs, est affecté au 41^e régiment de chasseurs.

M. Müller, du 8^e régiment de dragons, est affecté au 2^e régiment de dragons.

M. de Froissard-Broissia, du 9^e régiment de hussards, est affecté au 3^e régiment de chasseurs.

M. Georges de Lemud, du 25^e régiment de

dragons, est affecté au 18^e régiment de dragons.

M. Pertusier, du 28^e régiment de dragons, est affecté au 2^e régiment de dragons.

M. Morestin, du 1^{er} régiment de chasseurs, est affecté au 8^e régiment de chasseurs.

M. de Boussiers, du 3^e régiment de dragons, est affecté au 20^e régiment de dragons.

M. d'Arcy, du 1^{er} régiment de hussards, est affecté au 9^e régiment de hussards.

M. Durrieux, du 27^e régiment de dragons, est affecté au 3^e régiment de cuirassiers.

M. de Laurens de Saint-Martin, du 12^e régiment de chasseurs, est affecté au 8^e régiment de hussards.

M. Poinot, du 12^e régiment de chasseurs, est affecté au 3^e régiment de cuirassiers.

M. Tartinville, du 14^e régiment de dragons, est affecté au 7^e régiment de dragons.

M. Gilles de Fontenailles, capitaine en 2^e au 5^e régiment de cuirassiers, officier d'ordonnance de M. le général commandant la 1^{re} brigade de cuirassiers, est affecté au 30^e régiment de dragons. — Est maintenu dans sa situation actuelle.

M. de Maillé de la Tour-Landry, lieutenant au 43^e bataillon de chasseurs à pied, est promu au grade de capitaine. — Affecté au 66^e régiment d'infanterie.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 27 décembre. — Marie-Ange-Georgette Charry, rue Courcouronne.

Le 29. — Marguerite-Marie Soudier, rue Saint-Nicolas ; — Georges-Louis-Clément Macraigne, à l'Hospice ; — Louise-Pauline Delétang, rue de la Visitation.

DÉCÈS

Le 30 décembre. — Elisa Bersoulé, rentière, célibataire, 80 ans, rue Saint-Nicolas ; — Georges-Marie Sandré, 11 mois, à l'Hospice ; — Charlotte Pavilly, épouse de Louis-Etienne Grignon, 60 ans, à l'Hôpital ; — Marie Duchamp, épouse de Auguste Ploquin, 59 ans, à l'Hôpital.

LES ANNÉES BISSEXTILES

L'année 1892 est bissextile, c'est-à-dire est une année de 366 jours ; son mois de février aura 29 jours au lieu de 28 qu'il a, en année ordinaire de 365 jours.

Ces années bissextiles reviennent ordinairement tous les quatre ans, mais par exception, nous n'en avons plus qu'une dans ce siècle, ce sera l'année 1896.

Ensuite on sera huit ans, jusqu'en 1904, sans avoir d'année bissextile, et le mois de février 1900 n'aura que 28 jours. Il en a été de même en 1800 et en 1700, mais la dernière année du XX^e siècle, l'an 2000, sera bissextile,

de même que tous les 400 ans, comme 1600, 2000, 2400, etc.

Toutes ces règles et exceptions ont pour but de conserver les saisons astronomiques sensiblement aux mêmes dates de l'année.

LA MENSE ÉPISCOPALE

Par arrêté de M. le ministre de la justice et des cultes, du 26 décembre, M. Le Bon, secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire, est nommé commissaire pour l'administration des biens de la mense épiscopale d'Angers, pendant la vacance du siège.

C'est Mgr Gonindard, coadjuteur du cardinal de Rennes, qui est chargé de faire l'oraison funèbre de Mgr Freppel. La date de la cérémonie n'est pas encore fixée.

Aujourd'hui samedi, à 9 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Freppel, évêque d'Angers, a été célébré à la cathédrale de Strasbourg.

Crypte des Evêques

A LA CATHÉDRALE D'ANGERS

Nous empruntons les détails qui suivent à un rapport publié par M. V. Godard-Faultrier dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* :

.... Ce caveau régnait sous le dallage de cette partie de la nef, qui forme la troisième travée à partir du grand portail et la première relativement au transept.

Il a de longueur,	15 ^m ,60
de largeur,	6 40
de hauteur,	2 90

Il se compose de quatre travées voûtées en pierre de tuf et à cintre surbaissé.

Quatre arcs doubleaux peu saillants divisent l'intrados de la voûte. L'entrée de cette crypte est à l'ouest, à peu près en regard des deux chaires, et le fond se termine carrément vers l'est.

On y descend après avoir soulevé une lourde dalle percée de deux petits trous oblongs.

Jusqu'à la profondeur d'un mètre vingt centimètres, il faut se servir d'une échelle, ensuite on trouve un escalier de pierres qui vous conduit dans la crypte, que l'on pouvait éclairer avec des lampes comme le laissent présumer deux anneaux de suspension à la voûte.

Tout au fond du caveau qui, entre l'entrée, n'a pas d'autres ouvertures que deux soupiraux d'aération aujourd'hui fermés, l'on aperçoit à fleur de sol de très vieux débris de murailles qui sont les restes, sans doute, d'une crypte beaucoup plus ancienne que celle qui existe présentement, laquelle date du XVIII^e siècle, ainsi que l'indique l'inscription suivante placée tout à l'extrémité vers l'est. Voici cette inscription :

Hanc, cryptam. in. sepultoram. svorum. Excavari. fecit. et. Constrvi. capitvlum

Ecclesia. Andegavensis. cvjus. Nomine. primarium. lapidem. posvit. Decanus, ejvs. illustris. et. venerabilis. Vir. D. Josephus. Franciscvs. de. Montecler. Abbas. vzerchensis. (1) an. 176...

(On ne peut savoir, vu l'état de l'inscription, si c'est 1760 ou 1762.)

Cette légende semble n'admettre pas l'existence d'une ancienne crypte dans laquelle la nouvelle aurait été établie. L'inscription ne dit point que le caveau ait été refait, au contraire elle en parle comme d'un lieu qui pour la première fois au XVIII^e siècle fut creusé et construit : *excavari fecit et construi.*

Cependant les restes de vieux murs plus haut mentionnés, et formant angle droit, paraissent protester contre la rédaction trop absolue de cette inscription. Il en est de même de ce passage de la vie de M^{sr} Charles Montault, par M. le docteur J. Dumont :

« Sous les dalles de la nef de Saint-Maurice, » dit-il (p. 272), se prolonge un caveau funéraire, restauré par le chapitre il y a quatre-vingts ans. » M. Dumont écrivait cela en 1842, ce qui, calcul fait, date de 1762.

Ajoutons que le terme « restauré » qu'il emploie s'accorde parfaitement avec nos données archéologiques, d'après lesquelles nous admettons qu'il y eut en ce lieu un caveau primitif.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu recueillir sur les murs quelques noms de chanoines, entr'autres les suivants : *Myneri et Payen, 1770*, puis plus bas cette phrase : *1770. Monsieur l'abbé Casin quatrième devant le pilier. N'est-ce point Cassin qu'il faut lire (2) ?*

En 1793, la Révolution remua profondément le sol de cette crypte, mais elle n'y trouva que des squelettes dont quelques ossements gisent encore çà et là autour de deux cercueils sur lesquels on lit les inscriptions suivantes qui n'auront d'intérêt archéologique qu'après plusieurs siècles, mais qui dès ce moment en ont un de beaucoup préférable et facile à deviner.

I. Sur le triple cercueil de chêne et de plomb au milieu et au fond du caveau,

Corpus Caroli Montault desilles. Andegavensis.

Episcopi die vicesima nona mensis Julii. Trigesimo octavo episcopatus inepte Anno. Defuncti MDCCCXXXIX.

Cette inscription est gravée sur une plaque de plomb.

II. Sur le cercueil de plomb à droite du précédent :

Corpus RR. DD. Ludovici Roberti Paysant. Episcopi Andegavensis nati XXV Maii.

(1) Probablement Uzerche (Corrèze).

(2) M. l'abbé Urbain-Elie Cassin, chanoine de l'église d'Angers, mourut le 3 septembre 1784, en odeur de sainteté, à l'âge de 69 ans (R. P. A., numéro de novembre 1860). La date de 1770 gravée sur le mur de la crypte, semblerait prouver que l'abbé Casin est un autre personnage. Ce qui n'empêche pas que M. Elie Cassin n'ait été enterré dans le même caveau.

recevoir les lettres de Gaétane, les voyageurs tournèrent le cap sur Dôle.

On était alors en mars ; c'était encore l'hiver dans cette froide région, et les frileux méridionaux ne purent que s'écrier en arrivant à la maison sans fenêtres :

— Ici, ces deux pauvres mignonnes ? Ah ! qu'elles ont dû souffrir !

Prévenue de leur visite, Gaétane vint à leur rencontre et se jeta dans leurs bras en sanglotant.

— Pardonne-nous, ma chérie, si nous avions su !

— Ce n'est pas votre faute, pauvres cousins, je ne vous accuse pas, répondit la jeune fille, c'est la fatalité.

— Non, c'est la volonté divine, rectifia doucement Pierre de Murière, qui était un solide chrétien.

Ils voilèrent leur émotion en voyant Mikaëla, qu'ils retrouvaient à l'état d'ombre, mais aussi jolie et comme idéalisée.

Pour la forme, on lui proposa de l'emmener dans le Midi ; on s'attendait à un refus de sa part, mais une étincelle de vie ranima ses prunelles éteintes à cette proposition.

— Oh ! oui, dit-elle ardemment en joignant

ses mains diaphanes, oh ! oui, je voudrais tant revoir le soleil et le ciel bleu avant...

Elle n'acheva pas, car Gaétane entra à ce moment dans la chambre.

On consulta cependant le médecin.

— Elle n'est pas transportable, répondit-il en secouant la tête, et elle est perdue irrémédiablement ; peut-être le changement d'air la prolongera-t-il de quelques jours ; en tous cas, c'est le dernier plaisir que vous pouvez lui procurer ; faites ce qu'elle désire, par exemple vous ne pourrez aller plus loin que Saint-Raphaël ou Hyères.

Mikaëla supporta le voyage mieux qu'on ne l'espérait et sourit au soleil en arrivant en Provence ; seulement on dut s'arrêter tout à fait à Marseille, où l'on comptait ne la faire reposer qu'un jour ; des vomissements de sang survinrent et il ne fallut plus songer à poursuivre la route.

Le docteur que l'on manda dans cette ville parut étonné qu'on eût amené la malade si loin dans l'état où elle se trouvait. M. de Murière lui ayant demandé si l'on ne pourrait, après quelques jours de repos, la transporter à Nice ou à Valescure, le médecin haussa presque les épaules et lui parla à l'oreille ; Pierre

de Murière pâlit alors et baissa la tête. Ce n'était pour ainsi dire plus qu'une question d'heures, l'épanchement aux poumons pouvant se produire d'un instant à l'autre.

Gaétane ne s'échappait un instant d'auprès de sa chère malade que pour courir à l'église Saint-Charles ; elle n'avait pas le temps de monter à Notre-Dame-de-la-Garde, elle eût perdu ainsi deux précieuses heures ; prosternée devant le tabernacle sur les dalles fraîches qui s'humectaient de ses larmes, elle pria.

Mais cette âme ardente et encore naïve n'avait pas la foi inébranlable de Mikaëla et de la bonne Antoinette ; elle se laissait facilement accabler et ne savait pas se relever de son écrasement.

— Mon Dieu, mon Dieu, c'est impossible, n'est-ce pas ? murmurait-elle désespérée, vous savez bien que cela ne se peut pas. Tout, Seigneur, tout plutôt que cette douleur. Ne nous avez-vous pas créées pour vivre ensemble ainsi que deux oiseaux dans un même nid ? Otez-moi la santé, si vous voulez ; frappez-moi dans mon corps, ne me donnez désormais que du pain noir à manger, mais laissez-moi Mikaëla. Êtes-vous donc inflexible, mon Dieu ? On m'a dit,

pourtant, que vous êtes bon, faites-le moi voir, je vous supplie tant ! N'étions-nous pas bien résignées là-bas dans notre humble vie à la maison sans fenêtres ? Nous ne demandions pas une existence facile et brillante, ni la richesse, ni la tendresse fragile du monde ; rien que de couler nos jours appuyées l'une sur l'autre sans nous séparer jamais, jamais. N'est-ce pas, vous ne voulez pas que je balaie de mon âme tout ce qu'il y a de bon, que je ne croie plus en votre puissance ? Pardonnez-moi de vous dire tout cela, c'est que je ne puis plus me soumettre si vous ne venez à mon secours.

C'est qu'il y avait des moments où la pauvre enfant devait se faire violence pour contenir l'amertume qui débordait de son cœur, lorsqu'elle entendait le médecin dire à Jeanne de Murière avec un soupir de regret :

— Si la malade avait quitté le Jura cinq mois plus tôt, elle serait aujourd'hui fraîche comme une fleur et forte comme un jeune chêne, mais... on s'y est pris trop tard.

(A suivre.)

Cueilli dans le quartier du Grand-Marché : « Benoît, cordonnier, fait le neuf et le vieux, et remonte les bottes au quatrième, porte à gauche. »

MDCCLXXXVII
Defuncti vero die VI Septembris
MDCCLXXII, anno
Pontificatus sui secundo vertente

Indépendamment de ces deux cercueils se trouve, au pied du premier, une urne de bois contenant dans une capsule de plomb cor-diforme le cœur de M^r d'Andigné. On y voit cette légende :

*Ici repose
Le cœur d'ill. et Rev. M^r
Louis Jules François d'Andigné
de Mayneuf, évêque de
Nantes, né le 4 Mai 1756
Décédé le 2 Février 1722*

Les deux cercueils sont placés sur des assises de pierres, et l'urne sur un petit socle en tuf. Le cercueil de M^r Montault occupe la place d'honneur et c'est avec justice, car ce digne prélat commence, après la Révolution, la seconde série de nos évêques.

NANTES. — Le téléphone est installé à Nantes.

Nantes est maintenant relié avec Paris, Rouen, Reims, Le Mans, Lyon, Marseille, Bruxelles et Londres. Une intéressante séance téléphonique a eu lieu à la chambre de commerce. Le préfet, le maire et plusieurs autres personnes ont entendu *Thamara* chanté à l'Opéra de Paris et ont perçu distinctement les chants et les applaudissements. On a causé avec Londres et entendu l'Opéra de Bruxelles. L'exploitation de la nouvelle ligne de Nantes à Paris a commencé hier 1^{er} janvier.

TOURS. — Cette ville sera en 1892 le siège du concours régional agricole, auquel sera annexée une Exposition hippique.

Le département de Maine-et-Loire est compris dans la circonscription de ce concours.

Les obsèques de Mme la baronne douairière de Charette ont eu lieu mardi à la Contrie, commune de Couffé.

Toute la noblesse de Nantes et des environs s'était rendue à Couffé pour rendre un dernier hommage à la mère du général.

Le cercueil était porté à bras par les six fils de la défunte.

Théâtre de Saumur

Le programme du concert de l'*Harmonie* était, dimanche soir, des mieux composés, et,

malgré sa longueur, il a gardé jusqu'à la fin un grand attrait par la variété et surtout par la valeur des artistes qui l'ont exécuté.

C'est la marche russe, de Ganne, qui s'est fait entendre à l'ouverture du rideau. Cette ravissante composition nous rappelait avec quelle maestria M. Rouveirois nous l'avait jouée à Saumur lorsque passa la musique du 133^e. Rendons de suite justice à M. Goubeault pour l'heureuse façon avec laquelle il a marché sur les traces de son brillant porteur.

L'*Harmonie Saumuroise* compte dans son sein de remarquables exécutants au milieu desquels pointent de véritables artistes. M. Muray nous l'a prouvé par les deux morceaux de clarinette qu'il a joués à la satisfaction des dilettantes.

Nous avons la bonne fortune d'entendre pour la première fois M. Frémaux, violoncelliste. Cet artiste, avant de diriger l'Association artistique d'Angers, était violoncelle-solo du Grand-Opéra. Cette dernière qualité nous dispense de tout espèce d'éloges, et, s'il nous était donné d'en adresser avec toute la compétence et l'autorité que comporte la situation, nous les réserverions pour M^{lle} Lavigne; mais, hélas ! nous ne parviendrons qu'à esquisser, même très faiblement, les avantages de la jeune et charmante artiste. Très applaudie après les deux airs de *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, et de *Sigurd*, de Reyer, M^{lle} Lavigne a été acclamée et rappelée après la chanson, *Pauvres fous*, de Tagliafico, qu'elle a phrasé d'une ravissante façon. Sa belle et pure voix de contralto a produit sur notre scène le plus heureux effet, et nous ne saurons jamais assez gré aux organisateurs du concert de nous avoir fait entendre cette artiste qui a d'ores et déjà sa place marquée au firmament de l'art.

Nous applaudissons toujours avec un nouveau plaisir M. Goubeault, dont le double talent de violoniste et de chef d'orchestre se maintient au même niveau de réputation.

Avec M. Guénault, qui a fort bien dit ses monologues, et M. Allary, dont les boniments ont égayé la salle, le concert de l'*Harmonie* a été un des plus heureux que cette Société ait donné. Le premier honneur en revient aux organisateurs, qui feront bien de nous convier bientôt à une seconde soirée.

Vingt-quatre heures après le concert de l'*Harmonie*, nous nous replongions dans ses flots (d'harmonie), mais servis cette fois par la

troupe d'Angers avec le *Trouvère*, l'« immortel » chef-d'œuvre de Verdi. Certes, pour bien des dilettantes, ce qualificatif n'a encore rien d'exagéré, et nous respecterons toujours les enthousiasmes. Mais nous, profane, nous trouvons que ces chefs-d'œuvre, comme le plat de Molière, finissent par devenir indigestes quand ils reviennent aussi souvent. Et voilà probablement pourquoi le *Trouvère* n'a fait guère plus que demi-salle lundi dernier. Ce n'était cependant pas que l'interprétation fût la cause de cette indifférence. Chacun savait, au contraire, les artistes capables d'affronter cette œuvre si peu favorable aux demi-talents. M^{me} Bonjean, qui chantait Azucéna, s'en est tirée avec honneur. Pour M^{lle} Wilhems, notre chanteuse légère, la surprise a été plus qu'agréable : nous ne la croyions pas capable d'atteindre ces hauteurs ; elle a été en tous points chanteuse accomplie. MM. Lafon, Dekegel et Bourgeois ont complété un ensemble plus que satisfaisant.

En somme, brillante, très brillante représentation.

Mais... à quand *Miss Hélyett* ? NEMO.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS
SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 3 janvier 1891, à 4 h. 1/2,
403^e Concert populaire

Programme
1. *Symphonie Romaine en la* (demandé). — Mendelssohn.
2. *Pavane*, op. 23 (1^{re} audition). — L. Itasse.
3. *Andantino et Final de la 1^{re} Symphonie* (1^{re} audition). — E. Lefèvre, de Reims.
4. *Suite Algérienne* (impressions pittoresques d'un voyage en Algérie). I. Prélude (En vue d'Alger); — II. Rapsodie mauresque; — III. Réverie du soir (A Blidah), alto-solo : M. Verheughe. — IV. Marche française (demandé). — Saint-Saëns.
L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

Théâtre de Saumur
Bureaux : 7 h. 1/2 — Rideau : 8 h.
Direction : H. DAVID.

DIMANCHE 3 Janvier 1892
MARIE-JEANNE
Ou la Femme du Peuple
Drame en 6 actes.
LES DOMESTIQUES
Vaudeville en 3 actes.

Leçon de cosmographie à Bébé.
— Dis-moi, chéri : sais-tu pourquoi les jours diminuent de plus en plus vers la fin de l'année ?
— Oui, petit père : c'est pour faire arriver plus vite les étrennes.

LILLE (Nord)

Béni soit le jour où j'ai connu les **Piules Giequel**. Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements de bile et de glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de ces bonnes **Piules Giequel** qui m'ont complètement guéri.
Signé : G. ERSTEIN, à Lille.

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue St-Jean, Saumur
P. ANDRIEU
Bon vin à 40 centimes le litre,
26 litres pour 25.
La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }
Rendu à domicile sans aucun frais
Garanti vin de vendange
Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).
Ou peut déguster.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

G. U. S. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Girard

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite Girard, ex-boulangier à Distré, sont invités à retirer du greffe du Tribunal de commerce, leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le syndic de la faillite, M. Bonneau, rue d'Alsace, le samedi 9 janvier 1892, à 4 heures, pour toucher un 1^{er} dividende de 10 0/0.

Le Greffier, COLLIN.

Études de M^r Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite Douve, n^o 7, Et de M^r RICOU, notaire à Coron.

VENTE

PAR LICITATION
ENTRE MAJEURS ET MINEURS
Aux enchères publiques
D'UNE MAISON
d'habitation
Et Dépendances
JARDIN, TERRE ET PRÉ
Situés communes de la Salle-de-Vihiers et de Coron.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 24 JANVIER 1892, à midi, en l'étude et par le ministère de M^r RICOU, notaire à Coron.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le cinq dé-

cembre mil huit cent quatre-vingt-onze, Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

- 1^o M. Jean Bourrasseau, marchand de porcs, demeurant commune de la Salle-de-Vihiers;
- 2^o Madame Adèle Bourrasseau, épouse autorisée de M. Pierre Houet, propriétaire, demeurant au Fresne, commune du Voide;
- 3^o M. Pierre Bourrasseau, marchand de porcs, demeurant à Melay;
- Ayant M^r Louis ALBERT pour avoué;
- En présence de :
1^o Madame Marie-Victoire Gourdon, veuve du sieur Jacques Bourrasseau, propriétaire, demeurant à la Salle-de-Vihiers;
2^o Madame Marie Bourrasseau, épouse du sieur Louis Briand, maçon, et ce dernier pour l'autorisation de son épouse, avec laquelle il demeure rue du Martroi, numéro 8, à Nantes;
- 3^o M. Victor Bourrasseau, célibataire majeur, manoeuvre, demeurant à Nantes;
- Ayant les sus-nommés M. DE NEUVILLE pour avoué;
- En présence encore de M. Louis Gourdon, domestique, demeurant à la Jumelière, pris au nom et comme tuteur *ad hoc* de Jeanne Bourrasseau, André Bourrasseau et Emile Bourrasseau, enfants mineurs issus du mariage du sieur Jacques Bourrasseau, décédé, et de dame Marie-Victoire Gourdon, son épouse sus-nommée;
- En présence encore ou lui dûment appelé de M. Henri Manceau, métayer, demeurant au Tour, commune de Chanteloup, pris au nom et comme subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs sus-nommés;
- Il sera procédé à la vente par licitation, aux enchères publiques, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M^r RICOU, notaire à Coron, des immeubles ci-après désignés :

DÉSIGNATION

Immeubles situés commune de la Salle-de-Vihiers
PREMIER LOT.
Une maison d'habitation, sise au bourg de la commune de la Salle-de-Vihiers, comprenant une chambre basse, avec corridor à côté, dans lequel existe un escalier desservant l'étage supérieur et le grenier, au premier étage une chambre à feu, grenier sur le tout, cave au-dessus de laquelle existe une mansarde ou grenier, écurie avec grenier au-dessus, jardin et cour vers nord des bâtiments, le tout en un seul tenant, joignant au levant M. Jean Bourrasseau et autres, au

midi et au couchant des chemins, au nord l'Aumônerie de la communauté de la Salle-de-Vihiers.

Mise à prix 1,500 fr.
DEUXIÈME LOT

Un morceau de jardin, situé également au bourg de la commune de la Salle-de-Vihiers, d'une superficie de deux ares soixante centiares, porté sous le numéro 35 du plan cadastral de ladite commune, section B, polygone 13, joignant au nord et au couchant des chemins.

Mise à prix 600 fr.
TROISIÈME LOT

Une pièce de terre en nature de pré, nommée le Pré-des-Pierres ou du Pressoir, contenant environ soixante-quatre ares trente centiares, inscrit sous le numéro 15 et sous partie du numéro 18 du plan cadastral de ladite commune, section B, polygone 2, joignant au midi Madame Houet et au levant le chemin des Naudières.

Mise à prix 2,800 fr.
Immeuble situé commune de Coron

QUATRIÈME LOT

Une pièce de terre, nommée le Champ-du-Friche, contenant deux hectares cinq ares cinquante centiares, inscrite sous les numéros 20 et 29 du plan cadastral de ladite commune de Coron, section A, polygone 1^{er}, joignant au nord le chemin de la Gailière, au couchant la route de Coron à la Salle-de-Vihiers.

Mise à prix 5,000 fr.
Total des mises à prix : 9,900 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M^r Louis ALBERT, avoué poursuivant la vente;
Soit à M^r RICOU, notaire à Coron, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.
Saumur, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.
L. ALBERT.
Enregistré à Saumur, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, f^o .., c^o ..
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé : L. PALUSTRE.

Études de M^r ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, Et de M^r LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

VENTE

Aux enchères publiques
Le Samedi 9 Janvier 1892, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^r LELIÈVRE, notaire à Saumur,

1^o D'UNE MAISON

Sise à Saumur, chemin neuf de la Montée-du-Port.

VALEUR LOCATIVE . . . 250 fr.
Mise à prix . . . 2,000 fr.

2^o D'une autre Maison

Sise à Saumur, rue St-Jean, n^o 52.

VALEUR LOCATIVE . . . 1,000 fr.
Mise à prix . . . 8,000 fr.

Et le DIMANCHE 10 JANVIER 1892, à 4 heures de l'après-midi, par le ministère du même notaire, de :

DEUX MAISONS

Sises à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), rue Haute-Saint-Denis et rue de la Riffaudière.

VALEUR LOCATIVE . . . 240 fr.
Mise à prix . . . 2,000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à : 1^o M^r POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière; 2^o M^r LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Étude de M^r LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable, Le SAMEDI 23 JANVIER 1892, à midi, en l'étude de M^r LE BARON, notaire à Saumur,

UNE PROPRIÉTÉ

Sise à Champigny-le-Sec, commune de Souzay,

1^o Une Maison Bourgeoise

Récemment restaurée, avec vastes servitudes, jardins et clos, Le tout contenant 1 hectare.

2^o Un Clos de Vigne

Nommé Clos-de-Brunon, Contenant 4 hectares environ, LE TOUT APPARTENANT A M^{me} CHAMPNEUR Sur la mise à prix de 20,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. TAVEAU, expert à Bagnaux, ou à M^r LE BARON, notaire.

Il a été perdu, le MERCREDI 30, à 8 heures du soir, dans les environs de la gare de l'Etat, une chienne caniche marron clair, sans collier. Prière de la ramener à son propriétaire, 83, rue Saint-Nicolas, contre récompense.

ON DEMANDE à ser-

rente viagère sur somme d'argent ou maison.
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Avec remise, écurie, Jardin.
Au centre du Pont-Fouchard.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Présentement,

Un beau rez-de-chaussée, composé de cinq pièces, et deux belles pièces et un cabinet au premier étage, avec jolis petits parterres. Le tout dépendant d'une maison à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser, pour traiter, à M. GUSTAVE LEROY, propriétaire, à Saumur, même rue, n° 29.

A CÉDER

Pour cause de décès

**Magasin de bois du Nord
et du Pays**

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

A céder également

Fabrique d'agrafes et de crochets
Pour couvertures en ardoises. —
Système breveté et très apprécié.

Matériel presque neuf.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

A VENDRE

Maison avec Jardin

Au Pont-Fouchard.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

A VENDRE

d'Occasion

Un OMNIBUS de famille

A UN OU DEUX CHEVAUX.

S'adresser à M. CHARPENTIER, à Allonnes.

LEÇONS DE DANSES

J. Letonnuel, professeur au Collège des jeunes filles de Saumur, à l'honneur d'informer les habitants qu'il se tiendra à la disposition des familles, les **Lundi** et **Samedi** de chaque semaine.

S'adresser HOTEL DE LONDRES.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelles, 29, à Saumur

BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE

L. COCHET

20, Rue du Portail-Louis, Saumur

BAGUES

Médico-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces pour leur composition spéciale contre les **Migraines**, **Rhumatismes**, **Affections névralgiques**, **Crampes**, **Intoxications métalliques**, etc.

Bague simple et double courant similar, bague planche, double courant, plaque argent, forte.

Solidité - PRIX: 3 FRANCS - Garantie
Se méfier des contrefaçons.

Robes et Manteaux

M^{me} HERVÉ a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 28 décembre 1891, ses ateliers et salons de couture sont transférés, 6, rue d'Orléans, à Saumur, au premier étage.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 13 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOËL

ARTICLES

De Luxe



DEMANDEZ LA BOITE

Grand Prix

P. ANDRIEU X

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

**UNE MAISON
De Commerce de détail**

De Saumur

DEMANDE UNE TRÈS-BONNE
Caisnière.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME DEMANDE une place
dans un magasin pour la
vente.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

**USINE DES HURAUDIÈRES
SAUMUR**

M. GUÉNAULT FILS prévient MM. les Propriétaires de Vignobles qu'il tient à leur disposition des **Engrais Spéciaux pour Vignes**. La Maison ne négligera rien pour mériter la confiance qui lui a été accordée jusqu'ici. Les différents produits ont obtenu un Grand Prix, Médaille d'Or, à l'Exposition de Saumur 1891.

Engrais pour Vignes selon la formule de M. GEORGES VILLE

6 0/0 d'acide phosphorique.
12 0/0 de potasse dont 10 provenant du carbonate de potasse et 2 du sulfate de potasse.

40 0/0 de sulfate de chaux. — 18 fr. les 100 kil.

1,000 kil. à l'hectare.

Formule de l'Usine (Engrais complet)

2 1/2 0/0 d'azote organique (sang et viande desséchés).

1 0/0 d'azote nitrique.

8 0/0 d'acide phosphorique (à base organique provenant des os).

10 0/0 de potasse.

3 0/0 de fer pur. — 20 fr. les 100 kil.

125 grammes par pied de vigne tous les ans.

M. GUÉNAULT FILS recommande également son **Engrais liquide** pour traitement des vignes et arbres fruitiers au prix de 45 fr. le fût de 180 litres.

ÉTRENNES 1892

**Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

EXPOSITION D'ARTICLES D'ÉTRENNES

Très joli choix de Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines, Vannerie fine.

Bonbons de chocolat, Dragées, Pralines, Fondants, Fruits confits, Marrons glacés à la vanille.

Nous recommandons les assortiments à 1 fr. et 2 fr. 50

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Pépinières Américaines du Sud-Ouest

DOMAINE de ST-SORLIN-sur-GIRONDE
Félix CARRIÈRE
Propriétaire, ancien élève de l'École Polytechnique et Forestier, Membre du Comité Central du Phylloxera de la Gironde-Inférieure.

GREFFES DE L'ANJOU

Des CHARENTAIS, du BORDELAIS et du M. DI. Résultats exclusivement dans nos Mémoires
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs
CARRIÈRE, Royan (Char.-Inf.). Envoi franco sur demande du Catalogue en Prix-Feur

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^r, Elève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.